

Grohd (1), où s'est fondé le curieux village des Chargrohd : l'origine antique des habitants est incontestable, mais les traces de fortifications gauloises y sont peu visibles. Nous mentionnons seulement près d'Arfeuilles la montagne de Cinq-Cors ou Cinq-Cars qui surveille le bas pays des Ambluareti et les frontières Arvernes (2).

## EXAMEN DES CHARTES.

Voilà donc le peuple des Ambluareti bien défini par ses routes, ses monuments, ses forteresses et les faits plus ou moins probants de son histoire.

Leur existence nous est démontrée dans leur propre pays par une charte qui nous a conservé le nom et l'attribution du cours d'eau qui coulait à Amberta, leur capitale même. Nous l'avons trouvée dans les vieux papiers de la seigneurie de Lamurette, longtemps possédée par les Chabannes de la Palisse, conjointement avec les abbés et prieurs d'Ambierle. Cette seigneurie était traversée par la voie de Mediolanum à Vorogium, et c'est dans les confins énumérés qu'est désignée la rivière des Ambarrets et le territoire des Ambarrets, entre les paroisses d'Ambierle et Saint-Germain-Lespinasse. Cette rivière descend de Pierrefitte, sous le nom de Brassotières, alias de Terrassonières, alias de Pierrefitte ; elle traversait un grand chemin bien connu au moyen-âge, celui de Saint-Haon à Crozet, sous un pont de pierre : *pons de petrâ*, seul débris d'une petite voie romaine encore très-bien marquée, allant de Campanianum, Champagny, à Am-

(1) Ils sont décrits au Répertoire archéologique des cantons de Saint-Haon et de la Pacaudière.

(2) Des celtæ y ont été trouvées, et on a conservé le souvenir des ruines antiques d'une tour.